Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 474/2006 DE LA COMMISSION

du 22 mars 2006

établissant la liste communautaire des transporteurs aériens qui font l'objet d'une interdiction d'exploitation dans la Communauté, visée au chapitre II du règlement (CE) nº 2111/2005 du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 84 du 23.3.2006, p. 14)

Modifié par:

		Journal officiel		
		nº	page	date
►M1	Règlement (CE) nº 910/2006 de la Commission du 20 juin 2006	L 168	16	21.6.2006
►M2	Règlement (CE) nº 1543/2006 de la Commission du 12 octobre 2006	L 283	27	14.10.2006
►M3	Règlement (CE) nº 235/2007 de la Commission du 5 mars 2007	L 66	3	6.3.2007
►M4	Règlement (CE) nº 787/2007 de la Commission du 4 juillet 2007	L 175	10	5.7.2007
►M5	Règlement (CE) nº 1043/2007 de la Commission du 11 septembre 2007	L 239	50	12.9.2007
►M6	Règlement (CE) nº 1400/2007 de la Commission du 28 novembre 2007	L 311	12	29.11.2007
►M7	Règlement (CE) nº 331/2008 de la Commission du 11 avril 2008	L 102	3	12.4.2008
►M8	Règlement (CE) nº 715/2008 de la Commission du 24 juillet 2008	L 197	36	25.7.2008
►M9	Règlement (CE) nº 1131/2008 de la Commission du 14 novembre 2008	L 306	47	15.11.2008
►M10	Règlement (CE) nº 298/2009 de la Commission du 8 avril 2009	L 95	16	9.4.2009
►M11	Règlement (CE) nº 619/2009 de la Commission du 13 juillet 2009	L 182	4	15.7.2009
►M12	Règlement (CE) nº 1144/2009 de la Commission du 26 novembre 2009	L 312	16	27.11.2009
►M13	Règlement (UE) nº 273/2010 de la Commission au 30 mars 2010	L 84	25	31.3.2010
►M14	Règlement (UE) nº 590/2010 de la Commission du 5 juillet 2010	L 170	9	6.7.2010
►M15	Règlement (UE) nº 791/2010 de la Commission du 6 septembre 2010	L 237	10	8.9.2010
►M16	Règlement (UE) nº 1071/2010 de la Commission du 22 novembre 2010	L 306	44	23.11.2010
►M17	Règlement d'exécution (UE) nº 390/2011 de la Commission du 19 avril 2011	L 104	10	20.4.2011
►M18	Règlement d'exécution (UE) nº 1197/2011 de la Commission du 21 novembre 2011	L 303	14	22.11.2011

►**M19**	Règlement d'exécution (UE) nº 295/2012 de la Commission du 3 avril 2012	L 98	13	4.4.2012
►**M20**	Règlement d'exécution (UE) nº 1146/2012 de la Commission du 3 décembre 2012	L 333	7	5.12.2012
►**M21**	Règlement d'exécution (UE) nº 659/2013 de la Commission du 10 juillet 2013	L 190	54	11.7.2013
►**M22**	Règlement d'exécution (UE) nº 1264/2013 de la Commission du 3 décembre 2013	L 326	7	6.12.2013
►**M23**	Règlement d'exécution (UE) nº 368/2014 de la Commission du 10 avril 2014	L 108	16	11.4.2014
►**M24**	Règlement d'exécution (UE) nº 1318/2014 de la Commission du 11 décembre 2014	L 355	8	12.12.2014
►**M25**	Règlement d'exécution (UE) 2015/1014 de la Commission du 25 juin 2015	L 162	65	27.6.2015
►**M26**	Règlement d'exécution (UE) 2015/2322 de la Commission du 10 décembre 2015	L 328	67	12.12.2015
►**M27**	Règlement d'exécution (UE) 2016/963 de la Commission du 16 juin 2016	L 160	50	17.6.2016
►**M28**	Règlement d'exécution (UE) 2016/2214 de la Commission du 8 décembre 2016	L 334	6	9.12.2016
►**M29**	Règlement d'exécution (UE) 2017/830 de la Commission du 15 mai 2017	L 124	3	17.5.2017
►**M30**	Règlement d'exécution (UE) 2017/2215 de la Commission du 30 novembre 2017	L 318	1	2.12.2017
►**M31**	Règlement d'exécution (UE) 2018/871 de la Commission du 14 juin 2018	L 152	5	15.6.2018
►**M32**	Règlement d'exécution (UE) 2018/1866 de la Commission du 28 novembre 2018	L 304	10	29.11.2018
►**M33**	Règlement d'exécution (UE) 2019/618 de la Commission du 15 avril 2019	L 106	1	17.4.2019
►**M34**	Règlement d'exécution (UE) 2019/2105 de la Commission du 9 décembre 2019	L 318	79	10.12.2019
►**M35**	Règlement d'exécution (UE) 2020/736 de la Commission du 2 juin 2020	L 172	7	3.6.2020
►**M36**	Règlement d'exécution (UE) 2020/1992 de la Commission du 2 décembre 2020	L 410	49	7.12.2020

▼B

RÈGLEMENT (CE) N° 474/2006 DE LA COMMISSION

du 22 mars 2006

établissant la liste communautaire des transporteurs aériens qui font l'objet d'une interdiction d'exploitation dans la Communauté, visée au chapitre II du règlement (CE) n° 2111/2005 du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Article premier

Objet

Le présent règlement établit la liste communautaire des transporteurs aériens qui font l'objet d'une interdiction d'exploitation dans la Communauté, visée au chapitre II du règlement de base.

Article 2

Interdictions d'exploitation

1. Les transporteurs aériens énuméré à l'annexe A font l'objet d'une interdiction d'exploitation générale dans la Communauté.

2. Les transporteurs aériens énumérés à l'annexe B font l'objet de restrictions d'exploitation dans la Communauté. Les restrictions d'exploitation consistent en une interdiction d'utiliser l'aéronef particulier ou les types d'aéronef mentionnés à l'annexe B.

Article 3

Application effective

Les États membres informent la Commission des mesures prises conformément à l'article 3, paragraphe 1 du règlement de base pour faire appliquer, sur leur territoire, les interdictions d'exploitation figurant dans la liste communautaire à l'encontre des transporteurs qui font l'objet de ces interdictions.

Article 4

Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur le premier jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

▼M36

ANNEXE A

LISTE DES TRANSPORTEURS AÉRIENS QUI FONT L'OBJET D'UNE INTERDICTION D'EXPLOITATION AU SEIN DE L'UNION,AVEC DES EXCEPTIONS [1]

Nom de personne morale du transporteur aérien figurant sur son CTA (et raison sociale si elle diffère)	Numéro de certificat de transporteur aérien («CTA») ou numéro de la licence d'exploitation	Code OACI à trois lettres	État de l'exploitant
AVIOR AIRLINES	ROI-RNR-011	ROI	Venezuela
BLUE WING AIRLINES	SRBWA-01/2002	BWI	Suriname
IRAN ASEMAN AIRLINES	FS-102	IRC	Iran
IRAQI AIRWAYS	001	IAW	Iraq
MED-VIEW AIRLINE	MVA/CTA/10-12/05	MEV	Nigeria
AIR ZIMBABWE (PVT)	177/04	AZW	Zimbabwe
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de l'Afghanistan responsables de la surveillance réglementaire, notamment:			**Afghanistan**
ARIANA AFGHAN AIRLINES	CTA 009	AFG	Afghanistan
KAM AIR	CTA 001	KMF	Afghanistan
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de l'Angola responsables de la surveillance réglementaire (à l'exception de *TAAG Angola Airlines* et *Heli Malongo*), à savoir:			**Angola**
AEROJET	AO-008/11-07/17 TEJ	TEJ	Angola
GUICANGO	AO-009/11-06/17 YYY	Inconnu	Angola
AIR JET	AO-006/11-08/18 MBC	MBC	Angola
BESTFLYA AIRCRAFT MANAGEMENT	AO-015/15-06/ 17YYY	Inconnu	Angola
HELIANG	AO 007/11-08/18 YYY	Inconnu	Angola
SJL	AO-014/13-08/ 18YYY	Inconnu	Angola
SONAIR	AO-002/11-08/17 SOR	SOR	Angola

[1] Les transporteurs aériens figurant à l'annexe A pourraient être autorisés à exercer des droits de trafic en affrétant un appareil avec équipage appartenant à un transporteur aérien qui ne fait pas l'objet d'une interdiction d'exploitation, à condition que les normes de sécurité applicables soient respectées.

▼M36

Nom de personne morale du transporteur aérien figurant sur son CTA (et raison sociale si elle diffère)	Numéro de certificat de transporteur aérien («CTA») ou numéro de la licence d'exploitation	Code OACI à trois lettres	État de l'exploitant
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités d'Arménie responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**Arménie**
AIRCOMPANY ARMENIA	AM CTA 065	NGT	Arménie
ARMENIA AIRWAYS	AM CTA 063	AMW	Arménie
ARMENIAN HELICOPTERS	AM CTA 067	KAV	Arménie
ATLANTIS ARMENIAN AIRLINES	AM CTA 068	AEU	Arménie
ATLANTIS EUROPEAN AIRWAYS	AM CTA 017	LUR	Arménie
MARS AVIA	AM CTA 066	MRS	Arménie
SKYBALL	AM CTA 069	s.o.	Arménie
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités du Congo (Brazzaville) responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**Congo (Brazzaville)**
CANADIAN AIRWAYS CONGO	CG-CTA 006	Inconnu	Congo (Brazzaville)
EQUAFLIGHT SERVICES	CG-CTA 002	EKA	Congo (Brazzaville)
EQUAJET	RAC06-007	EKJ	Congo (Brazzaville)
TRANS AIR CONGO	CG-CTA 001	TSG	Congo (Brazzaville)
SOCIETE NOUVELLE AIR CONGO	CG-CTA 004	Inconnu	Congo (Brazzaville)
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**République démocratique du Congo (RDC)**
AIR FAST CONGO	AAC/DG/OPS-09/03	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)
AIR KATANGA	AAC/DG/OPS-09/08	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)
BUSY BEE CONGO	AAC/DG/OPS-09/04	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)
COMPAGNIE AFRICAINE D'AVIATION (CAA)	AAC/DG/OPS-09/02	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)
CONGO AIRWAYS	AAC/DG/OPS-09/01	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)
KIN AVIA	AAC/DG/OPS-09/10	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)

▼**M36**

Nom de personne morale du transporteur aérien figurant sur son CTA (et raison sociale si elle diffère)	Numéro de certificat de transporteur aérien («CTA») ou numéro de la licence d'exploitation	Code OACI à trois lettres	État de l'exploitant
MALU AVIATION	AAC/DG/OPS-09/05	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)
SERVE AIR CARGO	AAC/DG/OPS-09/07	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)
SWALA AVIATION	AAC/DG/OPS-09/06	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)
MWANT JET	AAC/DG/OPS-09/09	Inconnu	République démocratique du Congo (RDC)
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de Djibouti responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**Djibouti**
DAALLO AIRLINES	Inconnu	DAO	Djibouti
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de Guinée équatoriale responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**Guinée équatoriale**
CEIBA INTERCONTINENTAL	2011/0001/MTTCT/DGAC/SOPS	CEL	Guinée équatoriale
Cronos AIRLINES	2011/0004/MTTCT/DGAC/SOPS	Inconnu	Guinée équatoriale
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de l'Érythrée responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**Érythrée**
ERITREAN AIRLINES	CTA N° 004	ERT	Érythrée
NASAIR ERITREA	CTA N° 005	NAS	Érythrée
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités du Kirghizstan responsables de la surveillance réglementaire, notamment:			**Kirghizstan**
AIR COMPANY AIR KG	50	Inconnu	Kirghizstan

▼**M36**

Nom de personne morale du transporteur aérien figurant sur son CTA (et raison sociale si elle diffère)	Numéro de certificat de transporteur aérien («CTA») ou numéro de la licence d'exploitation	Code OACI à trois lettres	État de l'exploitant
AIR MANAS	17	MBB	Kirghizstan
AVIA TRAFFIC COMPANY	23	AVJ	Kirghizstan
SKY KG AIRLINES	41	KGK	Kirghizstan
TEZ JET	46	TEZ	Kirghizstan
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités du Liberia responsables de la surveillance réglementaire			**Liberia**
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de la Libye responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**Libye**
AFRIQIYAH AIRWAYS	007/01	AAW	Libye
AIR LIBYA	004/01	TLR	Libye
AL MAHA AVIATION	030/18	Inconnu	Libye
BURAQ AIR	002/01	BRQ	Libye
GLOBAL AVIATION AND SERVICES	008/05	GAK	Libye
LIBYAN AIRLINES	001/01	LAA	Libye
LIBYAN WINGS AIRLINES	029/15	LWA	Libye
PETRO AIR	025/08	PEO	Libye
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de la Moldavie responsables de la surveillance réglementaire (à l'exception d'*Air Moldova*, de *Fly One* et d'*Aerotranscargo*), à savoir:			**Moldavie**
Î.M «VALAN ICC» SRL	MD009	VLN	Moldavie
CA «AIM AIR» SRL	MD015	AAM	Moldavie
CA «AIR STORK» SRL	MD018	MSB	Moldavie

▼**M36**

Nom de personne morale du transporteur aérien figurant sur son CTA (et raison sociale si elle diffère)	Numéro de certificat de transporteur aérien («CTA») ou numéro de la licence d'exploitation	Code OACI à trois lettres	État de l'exploitant
Î M «MEGAVIATION» SRL	MD019	ARM	Moldavie
CA «PECOTOX-AIR» SRL	MD020	PXA	Moldavie
CA «TERRA AVIA» SRL	MD022	TVR	Moldavie
CA «FLY PRO» SRL	MD023	PVV	Moldavie
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités du Népal responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**Népal**
AIR DYNASTY HELI. S.	035/2001	Inconnu	Népal
ALTITUDE AIR	085/2016	Inconnu	Népal
BUDDHA AIR	014/1996	BHA	Népal
FISHTAIL AIR	017/2001	Inconnu	Népal
SUMMIT AIR	064/2010	Inconnu	Népal
HELI EVEEST	086/2016	Inconnu	Népal
HIMALAYA AIRLINES	084/2015	HIM	Népal
KAILASH HELICOPTER SERVICES	087/2018	Inconnu	Népal
MAKALU AIR	057 A/2009	Inconnu	Népal
MANANG AIR PVT	082/2014	Inconnu	Népal
MOUNTAIN HELICOPTERS	055/2009	Inconnu	Népal
PRABHU HELICOPTERS	081/2013	Inconnu	Népal
NEPAL AIRLINES CORPORATION	003/2000	RNA	Népal
SAURYA AIRLINES	083/2014	Inconnu	Népal
SHREE AIRLINES	030/2002	SHA	Népal
SIMRIK AIR	034/2000	Inconnu	Népal
SIMRIK AIRLINES	052/2009	RMK	Népal

▼M36

Nom de personne morale du transporteur aérien figurant sur son CTA (et raison sociale si elle diffère)	Numéro de certificat de transporteur aérien («CTA») ou numéro de la licence d'exploitation	Code OACI à trois lettres	État de l'exploitant
SITA AIR	033/2000	Inconnu	Népal
TARA AIR	053/2009	Inconnu	Népal
YETI AIRLINES	037/2004	NYT	Népal
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de Sao Tomé-et-Principe responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**Sao Tomé-et-Principe**
AFRICA'S CONNECTION	10/CTA/2008	ACH	Sao Tomé-et-Principe
STP AIRWAYS	03/CTA/2006	STP	Sao Tomé-et-Principe
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités de la Sierra Leone responsables de la surveillance réglementaire			**Sierra Leone**
Tous les transporteurs aériens certifiés par les autorités du Soudan responsables de la surveillance réglementaire, à savoir:			**Soudan**
ALFA AIRLINES SD	54	AAJ	Soudan
BADR AIRLINES	35	BDR	Soudan
BLUE BIRD AVIATION	11	BLB	Soudan
ELDINDER AVIATION	8	DND	Soudan
GREEN FLAG AVIATION	17	GNF	Soudan
HELEJETIC AIR	57	HJT	Soudan
KATA AIR TRANSPORT	9	KTV	Soudan
KUSH AVIATION CO.	60	KUH	Soudan
NOVA AIRWAYS	46	NOV	Soudan
SUDAN AIRWAYS CO.	1	SUD	Soudan
SUN AIR	51	SNR	Soudan
TARCO AIR	56	TRQ	Soudan

▼**M36**

ANNEXE B

LISTE DES TRANSPORTEURS AÉRIENS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS D'EXPLOITATION AU SEIN DE L'UNION [1]

Nom de personne morale du transporteur aérien figurant sur son CTA (et raison sociale si elle diffère)	Numéro de certificat de transporteur aérien (CTA)	Code OACI à trois lettres	État de l'exploitant	Type d'appareil faisant l'objet de la restriction	Numéro(s) d'immatriculation et, si possible, numéro(s) de série des appareils faisant l'objet de la restriction	État d'immatriculation
AIR SERVICE COMORES	06-819/TA-15/DGACM	KMD	Comores	Toute la flotte sauf: LET 410 UVP.	Toute la flotte sauf: D6-CAM (851336).	Comores
IRAN AIR	FS100	IRA	Iran	Tous les appareils de type Fokker F100 et de type Boeing B747	Appareils de type Fokker F100, comme indiqué sur le CTA; appareils de type Boeing B747, comme indiqué sur le CTA.	Iran
AIR KORYO	GAC-CTA/KOR-01	KOR	Corée du Nord	Toute la flotte sauf: 2 appareils de type TU- 204.	Toute la flotte sauf: P-632, P-633.	Corée du Nord

[1] Les transporteurs aériens figurant à l'annexe B pourraient être autorisés à exercer des droits de trafic en affrétant un appareil avec équipage appartenant à un transporteur aérien qui ne fait pas l'objet d'une interdiction d'exploitation, à condition que les normes de sécurité applicables soient respectées.